

Soutien à la grève générale de l'Education mardi 3 février en Guadeloupe et en Martinique !

Alors que l'Ecole publique est déjà exsangue, alors que les personnels voient leur pouvoir d'achat s'effondrer, le gouvernement Lecornu, en utilisant l'antidémocratique article 49-3, en ne devant sa survie qu'à de douteuses tractations politiciennes, poursuit son offensive. Il prévoit en effet 4 000 suppressions de postes d'enseignants, le maintien du gel de la valeur du point d'indice, le maintien de la rémunération à 90% des jours d'arrêt maladie.

Ces mesures auront des effets dévastateurs, et en particulier dans les départements et collectivités d'outre-mer qui doivent en plus subir les incidences découlant de l'application du décret n°2024-641 du 27 juin 2024 relatif au régime de certains congés pour raison de santé, notamment concernant la réduction de l'indemnité de vie chère pour les agents en arrêt maladie et notamment en CLM (congé longue maladie).

Dans cette situation, les organisations syndicales de Guadeloupe FNEC FP-FO, FSU, UNSA Education, SEP-CGTC, SPEG, SNCL-FAEN et l'intersyndicale FNEC FP-FO, FSU et USA Education de Martinique appellent à la grève générale mardi 3 février pour exiger :

- **L'abrogation des dispositions injustes du décret CLM**
- **Le maintien intégral de la majoration de traitement pendant toute la durée du CLM**
- **Des moyens immédiats et durables pour l'Ecole publique en Guadeloupe**
- **Le respect de la santé, des droits et de la dignité des personnels**

La FNEC FP-FO soutient la grève du 3 février en Guadeloupe et en Martinique et exige du ministre et de ses représentants qu'ils répondent aux revendications

Montreuil, le 25 janvier 2026